

Bruxelles, le 2 mai 2025
(OR. en)

8269/25

CDR 31

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
en date du:	2 mai 2025

Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par l'Irlande - Adoption
--------	--

1. Par lettre du 19 février 2025¹, le secrétaire général du Comité des régions a informé le Conseil de la fin du mandat national sur la base duquel M^{me} Eileen LYNCH, membre du Comité des régions, avait été proposée et nommée.
2. Conformément à l'article 305 du TFUE, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, nomme les membres du Comité des régions et leurs suppléants sur proposition de leur État membre.

¹ Doc. 6368/25.

3. En application de cette disposition et en vue du remplacement de M^{me} Eileen LYNCH, le gouvernement de l'Irlande a proposé² M^{me} Bridin MURPHY, représentante d'une collectivité locale qui est titulaire d'un mandat électoral au sein d'une collectivité locale, *Councillor of Wexford County Council* (conseillère au conseil du comté de Wexford), en tant que membre du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2030.
 4. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est dès lors invité à confirmer son accord sur le texte de la décision figurant dans le document 8267/25 et à suggérer au Conseil d'adopter cette décision en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session.
-

² Doc. 8148/25.